

Programme des subventions énergétiques 2024

Valable dès le 1^{er} janvier 2024 pour les citoyens en résidence primaire

Formulaire de demande

Nom Prénom
Adresse.....
Téléphone..... Mail.....
IBAN.....

Je souhaite obtenir une subvention pour (veuillez cocher ce qui convient)

Installation d'un chauffe-eau thermodynamique (remplacement d'un boiler électrique)

Veillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention.

Installation solaire photovoltaïque et thermique

Veillez transmettre à la commune un formulaire d'annonce présentant votre installation.
La commune de Morlon offre les émoluments communaux.

Changement de fenêtres

Veillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention.

Robot tondeuse

Veillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention

Borne de recharge pour véhicule électrique

Veillez transmettre à la commune une copie de la facture, la demande de raccordement technique (DRT) signée par le gestionnaire de réseau ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention

Remplacement des chauffages fossiles et chauffages électriques

1. Une analyse préliminaire peut être effectuée par notre prestataire. Veuillez prendre contact directement avec Monsieur Olivier Boschung de GESA au 026/919 23 23.
2. En cas de réalisation, veuillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention

Conseil au Programme Bâtiment

Une analyse préliminaire peut être effectuée par notre prestataire. Veuillez prendre contact directement avec Monsieur Olivier Boschung de GESA au 026/919 23 23.

Attention

- La demande doit être effectuée dans les 6 mois suivant la fin des travaux. Pour les travaux nécessitant un permis de construire, le dossier doit être clos dans l'application FRIAC.
- Ces subventions seront allouées au maximum jusqu'au montant budgété pour 2024.
- L'ordre de l'octroi des subventions suivra l'ordre de réception des demandes complètes
- Ce programme est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Date.....

Signature